



SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

**COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} JUILLET 2025
DE 14 H 00 à 16 H 00**

DELIBERATION N° 2025 – 14

Objet : Délibération sur la Décision Modificative N°1.

Sont présents :

Sont présents :

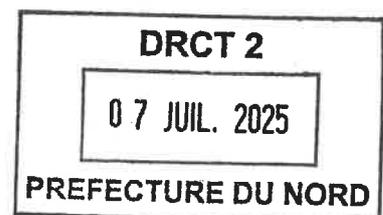
Mr Christophe COULON (avec le pouvoir de Guy MARCHANT), Mr Olivier ENGRAND (avec le pouvoir de Franck DHERSIN), Mr Eric DONNAY (avec le pouvoir de Christophe GRAS), Mr Jean Michel MICHALAK (avec le pouvoir de Jacques RICHIR), Mme Paulette JUILIEN PEUVION (avec le pouvoir de Amel GACQUERRE), Jean - Christophe LORIC, Mr Adrien NAVE, Mr Julien POIX, Mme Héloïse DHALLUIN, Mr Grégory BARTHOLOMEUS (avec le pouvoir de Christian FOURCROY), Mr Julien QUENNESSON (avec le pouvoir de Mr Claude HEGO), Mme Françoise ROSSIGNOL (avec le pouvoir de Frédéric LETURQUE), Mr Benoît ROUSSEL, Mme Marjorie GOSSELET, Mr Loïc LALYS (avec le pouvoir de Jean-Roger BERRIER), Mme Gaëlle VAUDÉ, Mr Pascal DEMONT, Mme Laurence CHARPENTIER (avec le pouvoir de Christian LEROY), Mr Etienne PERIN, Mme Véronique THIÉBAUT (avec le pouvoir de Claude VERGEOT), Mr Claude BACHELET (avec le pouvoir de Christophe PILCH), Mr Grégoire FRANCKE, Mr Benoît WASCAT, Mme Marie CIETERS, Mr Hervé NAGLIK (avec le pouvoir de Virginie CARON DECROIX), Mr Jean – Pierre LOCQUET.

Sont absents / excusés :

Mr Frédéric LETURQUE, Mr Franck DHERSIN, Mme Mady DORCHIES BRILLON, Mme Amel GACQUERRE, Arnaud DE RIGNÉ, Mr Sébastien LEPRETRE, Mr Christophe GRAS, Mr Louis MARCY, Mr Jacques RICHIR, Mr Alexis HOUSET, Mr Raphaël CHARPENTIER, Mr Alexandre GARCIN, Mr Laurent DUPORGE, Mr Christophe PILCH, Mr Bruno CHRETIEN, Mr Guy MARCHANT, Mr Jean-Roger BERRIER, Mr Jean-François MONTAGNE, Mr Claude HEGO, Mr Philippe MIGNONET, Mr Christian FOURCROY, Mr Arnaud BEAUQUEL, Dominique FERNANDE, Gaston CALLEWAERT, Mr Nicolas SIEGLER, Mme Patricia ADMONT, Christian LEROY, Vincent LACHERÉ, Mr Michel SEROUX, Mr Claude VERGEOT, Mr Jean Claude THOREZ, Mme Virginie CARON DECROIX, Mr Antony GAUTIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Grégory BARTHOLOMEUS.

Votes Pour : UNANIMITE
Ne participent pas au vote : 0
Abstentions : 0
Votes Contre : 0



COMITE SYNDICAL DU 1er JUILLET 2025

DE 14 H00 à 16 H 00

DELIBERATION N° 2025 - 14



Objet : Décision Modificative N°1 de l'année 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président Christophe COULON, le 1^{er} Juillet 2025,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte Hauts-de-France par délibération N° 2023 – 34 du 19 juin 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2023 portant modifications statutaires du syndicat Mixte Hauts de France Mobilité,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires examiné lors de la séance du 5 Février 2025,

Vu le Budget Primitif 2025 voté le 13 Mars 2025,

Vu la délibération d'affectation du résultat votée le 13 Mars 2025,

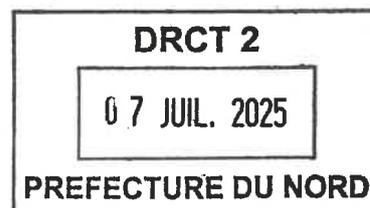
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

DECIDE

D'adopter la Décision Modificative N°1 pour l'année 2025 telle qu'elle figure dans le document de la M57 joint en annexe et de procéder à l'inscription des dépenses suivantes :

En section Investissement :

Dépenses :



Une inscription nouvelle de 65 000 € au chapitre 21 dont :

- + 10 000,00€ au compte 2181 Installations générales, agencements
- + 35 000,00€ au compte 21828 Autres matériels de transport
- + 10 000,00€ au compte 21838 Autre Matériel informatique
- + 10 000,00€ au compte 21848 Mobilier

Recettes :

Un ajustement de crédit au compte 281828 (Amortissements Autres matériels de transport) pour un montant de + 3 500,00€.

En section de fonctionnement :

Dépenses :

Une inscription nouvelle de 47 000 € au chapitre 011 dont :

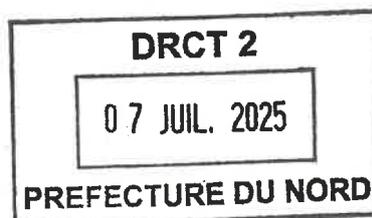
- +22 000,00 € au compte 6184 Versements à des organismes de formation
- +25 000.00 € au compte 62268 Autres honoraires, conseils,

Un ajustement de crédit au compte 6811 (Dotations aux amortissements) pour un montant de + 3 500 euros.

Le Président,



Christophe COULON



La DM1 présentée et soumise au vote ce jour prévoit des dépenses complémentaires de l'exercice 2025.

En section Investissement :

Dépenses :

- L'inscription de + 10 000.00€ au compte 2181 (Installations générales, agencements) concerne un ajustement de crédits permettant des travaux d'électricité afin d'accueillir l'ensemble du matériel informatique de la PFR.
- L'inscription de + 35 000.00€ au compte 21828 (Autres matériels de transport) concernant l'acquisition d'un véhicule de service,
- L'inscription de + 10 000.00€ au compte 21838 (Autre matériel informatique) concerne un ajustement de crédits pour l'acquisition de matériel pour les nouveaux agents et l'aménagement de la salle de réunion,
- L'inscription de + 10 000,00€ au compte 21848 (Mobilier) concerne un ajustement de crédits permettant l'acquisition de Mobilier afin d'équiper les nouveaux agents recrutés et en cours de recrutement.

Recettes :

Un ajustement de crédit au compte 281828 (Amortissements Autres matériels de transport) pour un montant de + 3 500,00€ suite à l'acquisition d'une voiture de service.

En section de fonctionnement :

- L'inscription de +22 000,00 € au compte 6184 (Versements à des organismes de formation) concerne un ajustement de crédit relatif à diverses formations des agents,
- L'inscription de +25 000.00 € au compte 62268 (Autres honoraires, conseils) concerne un ajustement de crédit relatifs à des honoraires suite à la location des nouveaux bureaux au 16, rue de Tournai ainsi qu'à des honoraires relatifs à des conseils et assistances sur les lignes de Covoiturage et le TAD.
- Ajustement de crédit de + 3 500,00 € 6811 (Dotations aux amortissements) pour un montant de 3 500 euros suite à l'acquisition de la voiture de service.

NUMÉRO SIRET : 200023505-00015

POSTE COMPTABLE : 059080

M57

Commune de moins de 3 500 hab. (développé)

Décision Mod. N°1

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2025